



L'action sanitaire ensemble

GDMA
Indre

FORMATION

Référent bien-être en élevages de volailles de chair
Module environnement de l'élevage en lien avec le bien-être animal

OU Le 26 mars 2023 - 9h30 à 17h30
Le 27 mars 2023

Salle de réunion du GDMA - Châteauroux

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux, la définition et les indicateurs d'appréciation du bien-être animal.
- Définir les points critiques au niveau de l'élevage des volailles et apprendre à maîtriser les points essentiels.
- Etre capable d'appréhender les problèmes de bien-être liés à l'environnement de l'élevage et d'apporter des mesures correctives
- Savoir effectuer les enregistrements nécessaires.
- Etre capable de prévenir les risques sanitaires.

Contexte réglementaire
Arrêté du 16 décembre 2021
définissant les modalités de
désignation des référents «Bien-être
animal» dans tous les élevages et
l'obligation et les conditions de
formation au bien-être animal des
personnes désignées référentes dans
les élevages de porcs ou volailles



INTERVENANTS
Jean-Philippe PRIGENT

Responsable de stage
Emilie CAILLAUD

INSCRIPTION AUPRÈS DU GDMA



GDMA 36

4 rue Robert Mallet Stevens CS 60501 36000 CHATEAUROUX

02 54 08 13 80 - contact.gdma36@reseauagds.com - www.gdma36.fr

